

## Traitements des plaintes

Pour la Banca Monte Paschi Belgio S.A., il est fondamental de maintenir une relation de confiance avec ses clients.

C'est pourquoi, une attention toute particulière est apportée aux traitements des plaintes et à leur suivi.

### ***Vous avez une plainte à formuler ?***

Faites-nous parvenir un courrier reprenant : l'objet de la plainte et sa description (+ date et lieu), vos nom et prénom, adresse complète, coordonnées téléphoniques, adresse e-mail ainsi que votre numéro de compte.

Ce courrier, dûment signé, est à adresser à :

#### **Banca Monte Paschi Belgio S.A.**

Direction Générale

Rue Joseph II, n°24

B – 1000 Bruxelles

En cas de désaccord avec la réponse fournie par la Banque, il vous sera toujours possible de prendre contact avec :

**Le Service de médiation Banques – Crédits – Placements**

Rue Belliard 15-17 boîte 8

B – 1040 Bruxelles

([www.ombfin.be](http://www.ombfin.be) – [ombudsman@OmbFin.be](mailto:ombudsman@OmbFin.be))